

Compte rendu de la réunion du Bureau de la Société Botanique du Centre-Ouest tenue en mairie de Coulon (Deux-Sèvres) le 20 Septembre 1981

Présents : MM. BARON, BOTINEAU, BONNIN, CHASTAGNOL, DAUNAS, FROUIN, GÉSAN, HÉRAULT, HOUMEAU, LAHONDÈRE, TERRISSE.

14 membres du bureau empêchés, ont adressé un pouvoir.

Service de Diffusion des publications de la S.B.C.O. :

Le Bureau décide de confier ce service à M. PIERROT, Vice-Président de la Société. Les commandes devront maintenant être adressées à :

Société Botanique du Centre-Ouest,
Les Andryales, Saint-André,
17550 Dolus d'Oléron.

Remboursement de l'emprunt 1978 :

Sept parts doivent être remboursées. Après tirage au sort, ce sont : n° 9 (ROGEON M.), n° 13 (VILKS A.), 29 (BOURASSEAU A.), 20 (MÉMIN E.), 22 (PIERROT R.), 26 et 27 (HÉRAULT A.).

Cotisation-abonnement 1982 :

Pour 1982, la cotisation est maintenue à 20 F, l'abonnement est porté de 50 à 70 F.

Contrat Marais Poitevin :

Le Bureau donne son accord au Président pour signer avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin un contrat d'étude dans le cadre du projet d'assèchement des marais de l'ouest.

Ce contrat prévoit 2 phases :

- 1^{ère} phase : collecte de tous les renseignements possédés par les botanistes de la SBCO sur ce secteur ;

- 2^e phase : étude sur le terrain pour déterminer les zones les plus intéressantes.

Le montant de ce contrat s'élève, dans un premier temps, à 30.000 F. Il sera augmenté si nécessaire.

Tous les botanistes de cette région seront invités à participer à cette étude. Les participants seront indemnisés des frais engagés sur la base de 1 F du km et de 50 F par repas.

Répartition des tâches à la S.B.C.O. :

— Service de diffusion du bulletin : R.B. PIERROT (v. plus haut).

— Mise au point du programme des sorties :

+ sorties de printemps et d'été : A. TERRISSE.

+ sorties mycologiques d'automne et exposition : J. DROMER.

Le Secrétaire,
C. LAHONDÈRE

Le Président,
R. DAUNAS.